

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 18

Artikel: Le chalet de la Cousse
Autor: D.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAIS CE QUE DOIS !

Il y a eu lundi cent-quatre-vingt-treize ans — c'était le 24 avril 1723 — que Davel expia sur l'échafaud de Vidy sa noble et téméraire tentative de délivrer ses compatriotes du joug bernois. L'heure n'avait pas encore sonné, de la liberté, pour les Vaudois.

A propos de cet anniversaire, rappelons une chanson, un peu oubliée, que nous retrouvons dans un vieux chansonnier manuscrit, au papier tout jauni par les ans, à l'écriture posée de nos grands-pères.

Cette chanson avait pour auteur Victor Ruffy, ancien président de la Confédération, père de M. Eugène Ruffy, ancien président, lui aussi, et, aujourd'hui, directeur de l'Office international des postes et télégraphes, à Berne. Elle date de 1857 et, si nous en croyons le vieux chansonnier, fut chantée pour la première fois, par son auteur, alors commandant de bataillon, à une fête d'officiers, à Cully.!

Le Major Davel.

Air : « *Nostradamus qui vit naître Henri IV.* »

Lorsque, jadis, notre pauvre Patrie Courbait le front sous un joug oppresseur, Dieu prit Davel et lui dit : « Que ta vie Soit la rangon d'une ère de bonheur. » A cette voix qui veut le sacrifice Ferme et pieux, Davel dit : « Me voilà ! Je marcherai au bord du précipice Fais ce que dois (*bis*) advienne que pourra ! »

Ce vieux soldat avait posé les armes Après vingt ans de glorieux exploits ; Il les reprend, étranger aux alarmes, Et pour toujours quitte son pauvre toit. « Vaudois, dit-il, accours sous ma bannière Et l'opresseur à jamais s'enfuira. Mais ne va pas regarder en arrière Fais ce que dois (*bis*) advienne que pourra ! »

Davel partit, le cœur sans fiel ni haine, Croytant avoir le peuple à son côté. Mais, dès longtemps, façonnés à la chaîne, On resta sourd au cri de liberté ! De faux amis — Un traître mercenaire L'ont abusé... Sa tête tombera !... Mais lui, sans peur, voit son heure dernière : Fais ce que dois (*bis*) advienne que pourra !

Oui, c'en est fait, Davel marche au supplice. Mais rayonnant d'espoir et de flerté Car il a vu qu'à son dessein propice Sur nous bientôt lira la liberté. « C'est là, dit-il, mon plus beau jour de fête Devant Dieul seul, oui, je courbe la tête Fais ce que dois (*bis*) advienne que pourra ! »

Nous, ses néveux, fiers de cet héritage, A nous conquis par le sang du martyr, Pour nous garder à toujours d'esclavage Ah ! cultivons ce noble souvenir !!! Et si jamais quelqu'un voulait en maître Nous asservir, tout Vaudois répondra : « Libres, mourrons, comme Dieu nous fit naître ; Fais ce que dois (*bis*) advienne que pourra ! »

VICTOR RUFFY.

Un souper qui ne pèse pas. — Trois députés au Grand Conseil faisaient, au sortir d'une séance, à 5 heures, une partie de cartes. Ils convinrent que le perdant paierait le souper du jour.

Le perdant — il est mort maintenant — très farceur, conduisit ses partenaires au restaurant populaire de la Consommation. Rien n'avait été fixé quant au lieu et au prix du repas.

Lorsqu'il régla le compte, il fit à ses invités qui n'étaient pas encore revenus de leur ébahissement :

« Eh bien, les amis, je m'en tire pour 2 fr. 80 pour les trois. Si j'avais soupé seul, j'aurais dépensé, avec les accessoires, au moins 5 francs. »

Naturellement, dans la soirée, le facétieux amphitryon compensa largement ses collègues de leur déconvenue.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Le Chalet de la Cousse.

Parmi les promenades qu'affectionnaient, il y a un demi-siècle, — époque de laquelle date ce récit, — les nombreuses personnes en séjour d'été aux pensions de Chesières et de Villars, l'une des préférées était le petit bois de Cheseaux, à dix minutes au levant de Chesières. C'est qu'aux Cheseaux les sapins sont serrés et de belle venue, l'ombre épaisse et la mousse fraîche et tendre ; c'est que la joie forêt s'élève sur les deux bords de la Petite-Gryonne dont le cours, brisé par d'énormes roches, fait entendre ce murmure indéfinissable qui prête tant de charmes à la rverie.

Passez la petite rivière, promeneurs, sur ce pont sans barrières, formé de souches brutes de sapin, et engagez-vous dans le chemin qui s'élève sur la pente raide du Sous ; au bout de quelques pas, prenez ce petit sentier à gauche, toujours dans la forêt ; si vous faites encore deux cents pas, vous déboucherez sur le mazot de la Cousse : c'est une belle prairie avec un vieux chalet.

Regardez-le-bien, ce chalet. N'a-t-il pas quelque chose de sinistre ? — Non — Eh ! bien écoutez, et tâchez, après, de le voir sans frissonner.

C'était au mois d'août ; le jour de repos était venu apporter une heureuse trêve aux pénibles travaux des foins. Après déjeuner, je me rendis dans un petit bouquet de sapins, en face du chalet de la Cousse, du côté du midi ; et tandis que mes enfants faisaient une abondante cueillette de fraises et de myrtilles, je m'assis sur le bord du chemin très creusé en cet endroit.

Le propriétaire du mazot de la Cousse m'aperçut. Il franchit le chemin et vint s'asseoir à côté de moi. Nous causâmes du temps d'abord, de la beauté de la récolte des foins ensuite, puis... nous continuâmes de causer en échangeant de nombreuses pipes de Molle et Cie.

— Vous avez acquis là une belle propriété, lui dis-je.

— Belle et bonne, me répondit-il ; mais elle était bien plus vaillante lorsque les deux mazots n'en formaient qu'un.

— Y a-t-il longtemps qu'ils sont séparés ?

— Le chalet qui est de l'autre côté, et qui paraît encore neuf, vous en indiquerait la date ; il a été bâti lors du partage. Quatre générations ont passé depuis que le Cousse était la propriété de Gédéon Ruchet, de Glutières, alors l'un des plus riches paysans de nos montagnes. Il n'avait qu'un fils fiancé à la belle et riche Judith Renaud. Ce fils unique est mort célibataire.

— Mort ?

— Oui, mort de peur... Vous ne connaissez pas cette histoire ?

— Pas le moins du monde.

— C'est cela : on apprend ce qu'ont fait les Allemands et les Français, même les Chinois, on explique le télégraphe et la vapeur ; on prouve que la terre tourne ; quant à nos traditions, loin de s'en occuper, l'on s'en rit.

— Racontez-moi la mort de ce jeune homme, de gracie.

— A l'époque où les moutons paissaient dans les hauts pâturages de Charmey, le moutonnier laissa un jour la garde du troupeau à ses enfants et descendit au village pour chercher sa femme enceinte, dont le terme approchait. Les époux montaient ensemble, sur le soir, lorsque arrivés au bord du bois, là, près du chalet, la femme fut prise des douleurs de l'enfantement. Ils se réfugièrent dans la grange. Le lendemain, au matin, ils partaient : l'époux chargé de provisions, l'épouse, marchant péniblement, un enfant emmailloté sur les bras. Or bien des années plus tard, l'on sut, par les remords qu'éprouvait l'infortunée mère, qu'en cette occasion elle était accouchée de deux enfants et que son mari, pour éviter un surcroît de charge, en avait fait disparaître un. Les commères se racontaient cela à l'oreille ; on en parlait bas, mais on en parlait.

Il arriva que le fils Ruchet étant au chalet de la Cousse avec le bétail de son père, descendit un jour à Glutières, pâle, l'air fatigué. Sa mère, le voyant arriver dans cet état, lui en demanda la cause.

— C'est, ce vieux fou de moutonnier, dit-il, qui ne m'a pas laissé fermer l'œil de la nuit ; il a fait autour du chalet un vacarme effroyable.

— Le moutonnier, enfant, mais tu as rêvé.

— Je n'ai pas rêvé, mère, puisque je n'ai pas dormi, et je l'ai parfaitement connu ; il cherchait, bouleversait, gémissait. C'était effrayant et je n'ai rien osé dire.

— Mais, enfant, le moutonnier est mort hier.

— Mort ?... dites-vous !

— Oui, mort. Notre voisine Jeanne, sa cousine, y était avec plusieurs parents ; elle m'a raconté que le pauvre vieux avait eu une bien triste agonie. Son fils Frédéric est venu ce matin commander la bière au menuisier Pierre, tout en descendant à Antagnes chercher le vin pour la fête, et les filles ont passé, après avoir mis au moulin ; elles allaient à Ollon faire provision de sucre et d'épices pour les gâtelets, et acheter les crêpes, mouchoirs et tabliers de la veillée.

— Mort !... il était mort !...

Et le jeune homme s'affissa et tomba évanoui. On le transporta sur son lit. Tous les soins furent inutiles. « Il était mort ! », répéta-t-il à chaque instant.

Et peu de jours après, les jeunes filles de Glutières déposaient une couronne virginal sur son cercueil, que de jeunes garçons portaient au cimetière de la paroisse.

— Savez-vous que c'est épouvantable, Jean, ce que vous venez de me dire là.

— Epouvantable, en effet, mais vrai.

— Et comment ôsez-vous habiter ce chalet ?

Jean sourit, puis il me dit :

Que craignrais-je ? cette histoire ne me regarde pas.

— Pouvez-vous au moins y dormir tranquille ?

— Parfaitement. Seulement, chaque fois que l'on entre à la chambre, on entend un craquement sous l'échelle de la grange ; cela peut du reste provenir d'un mouvement dans la boiserie. Mais remarquez qu'aucun descendant du vieux moutonnier n'a jamais osé aborder seul ce chalet, ni même passer près pendant la nuit.

Promeneurs, allez maintenant voir le chalet de la Cousse et dites-vous s'il n'a pas un aspect sinistre !

P... le 23 décembre 1863.

D.-A.

L'affiche à remplacer. — On sait que, sur les instances d'associations philanthropiques, les C. F. F. font placarder, dans les gares et sur les trains, des affiches à l'intention des jeunes voyageuses isolées. L'un de ces placards étant détérioré, l'employé chargé du contrôle du matériel signala la chose en ces termes au bureau de l'économat : « Vu l'urgence, prière de remplacer à ... (ici l'endroit) l'affiche pour la protection de la jeune fille avariée. »

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille. — Paraît le quinze de chaque mois. Administration et rédaction : 9, Pré-du-Marché, Lausanne. Abonnements : (Un an), Suisse : fr. 3,50 ; Union postale : 4,60. Sommaire du № d'avril : I. Quarante ans ! par Dr G. Kraft. — II. A la campagne, par F. del Florido. — III. Villégiature, nouvelle, par C. Brio. — IV. Mots et gestes d'enfants, poésies, par Ch. Fuster. — V. Les fleurs qui guérissent. — VI. Le pot au feu : Le cresson ; Pâques à la cuisine : Excellent cake de ménage ; Beignets fourrés ; crème caramel. — VII. Menus. — VIII. Recettes. — IX. Les fleurs amies, par Hautesource. — X. Causse fleuri (avec gravure hors-texte). — XI. Souvenirs de la Légion étrangère : Deux nuits de Noël, par Th. du Plessis. — XII. Travaux féminins : Bonnet et petit soulier de baptême ; Dentelle pour nappes. — XIII. Petites communiantes, par L. Jaccard. — XIV. Le diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite).

Grand-Théâtre. — Le Grand-Théâtre a, cette semaine, enregistré un succès de plus, un réel et franc succès de plus, un réel et franc succès, avec *Mme Butterfly*, fort bien interprétée et montée avec des décors nouveaux, tout à fait dans la note de ce milieu exotique. Cet opéra sera redonné la semaine prochaine pour la dernière fois.

Demain soir, dimanche, *Carmen*, l'immortel chef-d'œuvre de Bizet.

Kursaal. — C'est un succès aussi et combien grand, que tient le Kursaal. *La Cocarde de Mimi Pinson* fait chaque soir salle comble. Elle le mérite. C'est une œuvre où le sentiment cousiné avec une gaîté exubérante à laquelle ne peut résister la salle. La pièce est du reste interprétée de façon irréprochable et montée avec beaucoup de soin. Représentations ce soir, samedi, et demain, dimanche, en matinée et soirée.

Julien MONNET, éditeur responsable.